

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

RÉACTION DU CONSEIL NATIONAL DES CHÔMEURS ET CHÔMEUSES (CNC) AUX ANNONCES FÉDÉRALES EN MATIÈRE D'ASSURANCE-EMPLOI

Les actions annoncées par le gouvernement fédéral en date d'aujourd'hui répondent essentiellement aux situations de maladie, de confinement et de prise en charge par des citoyens de leurs proches (allocation de soins d'urgence). Ces mesures d'urgence répondent à un véritable besoin, et nous les accueillons positivement, même si elles demeurent fort limitées en termes de périodes couvertes.

Par contre, en ce qui concerne les centaines de milliers de personnes qui perdent présentement leur emploi, la mesure annoncée (allocation de soutien d'urgence) demeure nébuleuse. En effet, le gouvernement fédéral n'a pas été en mesure de préciser les modalités de ce nouveau programme et reporte à plus tard les détails de ces mesures de soutien. Ce n'est pas normal, alors que les mises à pied se multiplient partout à travers le pays, et dans tous les secteurs. Du jamais vu depuis la Grande Crise des années 1930.

De plus, nous déplorons l'absence complète de mesures visant le secteur saisonnier de notre économie. Les gens sont extrêmement inquiets, et le gouvernement fédéral ne fait rien pour rassurer ces centaines de milliers de personnes.

Notre constat est clair : face à une crise d'une telle ampleur, le gouvernement fédéral doit réagir à la hauteur des besoins exprimés, et il ne le fait pas. Les mesures devraient être claires, simples, universelles, et faciles, donc, de compréhension par les citoyens, et d'application par les fonctionnaires de l'État. En la matière, la mesure annoncée par le gouvernement du Québec plus tôt cette semaine, le PATT (Programme d'aide temporaire aux travailleurs), est un modèle à suivre.

Depuis la semaine dernière, les groupes membres du CNC sont submergés d'appels de travailleurs-euses et d'employeurs, préoccupés sinon anxieux, devant la situation. Les travailleurs-euses méritent mieux que des demi-mesures, exprimées avec des demi-mots! Au gouvernement fédéral nous disons : agissez clairement, agissez rapidement.

- 30 -

Source : Conseil national des chômeurs et chômeuses (CNC)

Informations : Pierre Céré, porte-parole, cell. : 514-606-4074

Courriel : cnc@lecnc.com